









Bordereau de signature

2018/016 plan équipement 2018/2021



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	28/03/2018	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	28/03/2018	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	28/03/2018	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par <u>Certigna Identity Plus CA</u> , valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	29/03/2018	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-03-29)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : jeudi 29 mars 2018 (2018-03-29)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 23 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois du mois de mars, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Jacques THOUROUDE, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.
Mmes Éva GERAUD, Florence BELOU, Françoise BARDOU, Sylvie BIBAL-DIOGO, Marie-Dominique PESTRE-SURLES, Régine MASSOUTIE-GIRARDET.

- Membre de droit :

M. Florent FARGE, sous-préfet, directeur de cabinet.

- Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, directeur départemental,
MED-COL Thierry MICHEL, médecin-chef,
CNE Jean-Marc RAYNAL, président de l'Union départementale,
CNE Jean-Jacques DARGET, ADJ Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHILA, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

COL Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service comptabilité et finances,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Mme Audrey RACAUD, service administration générale,
M. Joël CASTEX, payeur départemental.

Absents excusés :

MM. Eric PUJOL, André FABRE, Éric GUILLAUMIN, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE,
Mmes Martine COURVEILLE, Michèle VINCENT.
CPL Julien ESTIVALS.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 12 / pouvoirs : 0 / votants : 12.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 6.

Date de la convocation : 12 mars 2018.

RAPPORT N°016/CA – 03/18

OBJET : Plan équipement 2018-2021 et conséquences sur l'évolution de la flotte véhicules

L'évolution des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités locales impose aujourd'hui d'analyser finement le dimensionnement de la flotte véhicules, ainsi que ses évolutions passées. Pilier de la couverture opérationnelle des sapeurs-pompiers du Tarn, il a en effet connu au cours des 10 dernières années des variations importantes qui ne peuvent être mises en relief que dans le cadre d'une analyse rétrospective (1). Il s'agit en effet aujourd'hui d'établir un plan d'équipement 2018-2021 prenant en compte le retard pris en matière d'acquisition (2) et d'estimer dans le cadre d'une analyse prospective les conséquences à court terme en matière de réduction inévitable du parc roulant opérationnel (3).

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018

1. Analyse rétrospective 2001-2017 du dimensionnement de la flotte véhicules

Le plan d'équipement 2001-2003 était doté d'un budget annuel de 1.663 million €, à parité de pouvoir d'achat de 2000. Celui de 2005-2006 était quant à lui doté d'un budget annuel de 1.438 million €, à parité de pouvoir d'achat de 2004). Par délibération du 27 septembre 2006, il a été arrêté le plan d'équipement 2007-2011 avec un budget annuel moyen de 1.3 million € (à parité de pouvoir d'achat de 2006).

Il n'a pas été arrêté de plan en 2012 et 2013, puisqu'il n'y a pas eu d'achat de véhicules en 2012 et que l'année 2013 a seulement vu l'acquisition de 4 VSAV, le SDIS 81 devant à cette époque absorber un niveau de dotation aux amortissements excédant ses capacités financières.

Il a été demandé en 2013 dans le cadre de la préparation du prochain plan d'équipement de passer d'un crédit de paiement annuel moyen de 1.3 million € à un montant annuel de crédit de paiement compris entre 1 million € et 1,1 million €. Le groupement logistique-finances a alors établi un tableau permettant de suivre la flotte non plus par des durées de vie « mathématiques » mais par un examen annuel et subjectif de l'état de chaque engin de la flotte. La conséquence durable de ce choix était l'acceptation d'un vieillissement des engins. Il a ainsi été dressé un tableau donnant de façon exhaustive l'état du parc des engins du SDIS81 en 2013. Il est structuré de la façon suivante :

- la seconde colonne donne le nombre d'engin du parc ;
- la troisième colonne donne l'âge maximum constaté par catégorie sur le parc en 2013 avant réforme ;
- la quatrième colonne donne l'âge moyen des engins par catégorie ;
- la cinquième colonne donne l'engin le plus âgé et enfin le nombre d'engin ayant dépassé l'âge maxi.

SITUATION EN 2013

	NBRE	AGE MAXI	AGE MOYEN	LE + AGE	QTE >AGE MAXI
CCFM	30	25	12,47	32	1
CCFS/CCI	8	25	16,75	30	2
EPS24	7	25	17,86	31	2
FPT	21	25	16,33	28	4
VLTT	10	20	13,8	22	1
VL VLI	78	15	9,6	19	11
VSAV	45	10	6,28	10	4
VSR	13	20	12,23	23	1
VTP	25	15	14,24	22	14
VTU VTPU	31	20	17,7	20	1
MPR	9	30	20	29	0

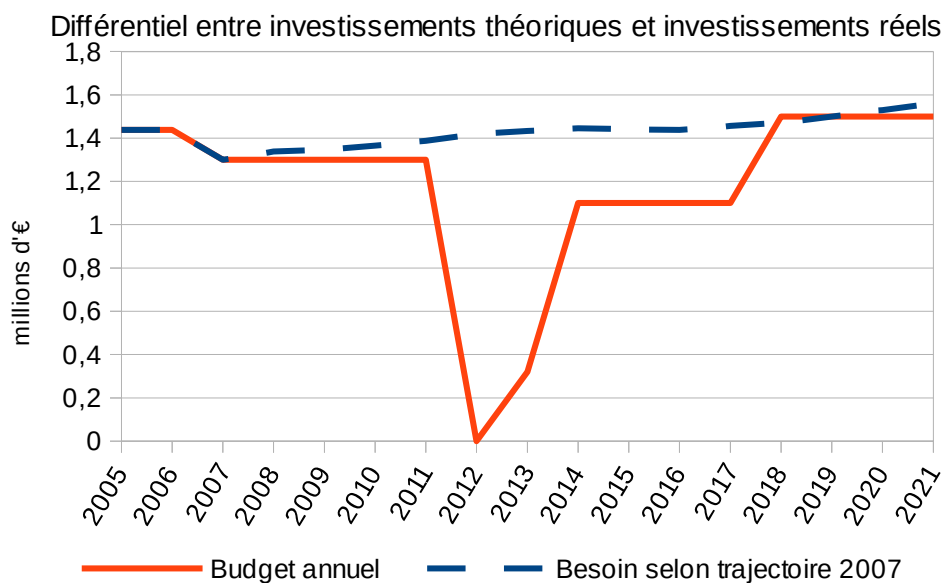
Le plan 2014-2018 a été arrêté au Conseil d'administration du 21 mars 2014, avec des crédits annuels moyens de 1.1 million €. Ce plan a ainsi provoqué sans réduction de parc :

- pour 2014 : la non acquisition d'un FPT
- pour 2015 : la non acquisition d'un VSR
- pour 2016 : la non acquisition d'un FPT et de 7 VL
- pour 2017 : la non acquisition d'un CCFS
- pour 2018 : la non acquisition d'un CCFM

Le parc étant maintenu en quantité et en qualité, le seul choix a été d'accepter un vieillissement aggravé de ces engins.

En synthèse, une analyse des financements du plan d'équipement entre 2005 et 2017 met à jour le rattrapage que le SDIS devrait consentir pour compenser le sous-investissement courant depuis 2011 en matière de plan d'équipement :

SDIS 81 - FINANCEMENT PLANS D'EQUIPEMENT



Le creux constitué par le différentiel entre le besoin théorique de financement et le budget réellement consacré entre 2008 et 2017 s'élève ainsi à 4.15 millions €. Cette somme représente l'équivalent de 16 engins lourds non financés.

2. Analyse prospective et proposition de plan d'équipement 2018-2021

La situation de l'état du parc des engins du SDIS81 en 2018 est la suivante pour les engins lourds :

> 3,5T	NBRE	Age de réforme	Le plus âgé en 2013	Le plus âgé en 2018	OBS	Nbre d'engins > âge de la réforme en 2018
CCFM	27	25	32	24	3 réformés	0
CCFS	4	25	11	16		0
CCFU	2	25		2		0
CCGC	1	25		28		1
CCI	2	25	30	31	2 réformés	1
CD	1	25		26	acheté d'occasion	0
CCR	6	25		16		0
CDHR	6	25		42		6
EPC	2	25		1		0
EPS	5	25	31	24	2 réformés	0
FPT	24	25	28	32	4 FPT achetés d'occasion	4
FPTHR	2	25		8		0
FPTL	3	25		16		0
FPTLHR	3	25		28	anciens DAFPT	1
VAL	1	25		22		0
VAT	1	25		28		1
VPCE	3	25		21		0
VPI	1	25		22		0
VSR	12	20	23	22	1 réformé et 2 achetés d'occasion	2
CBEA	4	25		7		0
CCEM	3	25		12		0
TOTAL	113					16

La situation de l'état du parc des engins du SDIS81 en 2018 est la suivante pour les engins légers:

< 3,5T	NBRE	Age de réforme	Le plus âgé en 2013	Le plus âgé en 2018	OBS	Nbre d'engins > âge de la réforme en 2018
VIRT	2	20		10		0
VL	81	15	19	17		17
VLHR	10	20	22	19		0
VPL	2	20		9		0
VSAV	45	12	10	11		14
VTP	16	15	20	26		9
VTU	25	22		24	ex VSAV	3
VTPU	9	20	20	16		3
VU	4	15		8		0
TOTAL	194					46

A partir de ce constat le plan d'équipement 2018-2021, établi sur la base d'un budget annuel moyen de 1.5 million €, pourrait ainsi être le suivant :

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018

> 3,5T	COUT €TTC	2,018	2,019	2,020	2,021	2,022	2,023
CCFu	220,000	2	1	1	4	2	1
CCGC	250,000		0				
CCI	250,000		0				
CDHR							
EPS	510,000			1		1	
FPT	252,000	1	1	1	0	0	2
FPTL	200,000				1		
FPTLHR	210,000		0	0			
VAL						0	
VSR	200,000						1
TOTAL			2	3	5	3	4
	€ TTC	761,200	497,200	1,058,200	1,100,000	1,001,000	994,400

< 3,5T	COUT €TTC	2,018	2,019	2,020	2,021	2,022	2,023
VL	16,000	8	4	5	2	8	0
VLHR	40,000		1				
VSAV	81,000	5	8	4	4	4	4
VTP	20,000	2	5				4
VTPU	27,000	4	3				2
TOTAL							
	€ TTC	749,100	1,026,300	444,400	391,600	497,200	503,800
	€ TTC	1,510,300	1,523,500	1,502,600	1,491,600	1,498,200	1,498,200

Ce plan a été formalisé grâce au diagnostic effectué par l'adjoint au chef du groupement logistique-finances en 2017. Toutefois il ne permet pas de remplacer 5 engins lourds du parc opérationnel roulant, ni de renouveler les VSAV dans un rythme suffisant. De plus, une aggravation de ce scénario n'est pas à écarter car :

- les constructeurs et équipementiers mettent progressivement en place un système d'obsolescence programmée qui conduit parfois le SDIS à être dans l'incapacité de réparer des engins trop âgés ;
- la mise en place de la norme EURO 6 génère un surcoût en matière d'acquisition initiale ;
- la durée de vie des nouveaux engins n'est pas connue à ce jour ;
- le plan d'équipement 2018-2021 ne prend pas en compte les véhicules spéciaux, qui devront être renouvelés au cas par cas au gré des opportunités ou des investissements particuliers qui pourraient être consentis à cet effet.

3. Analyse prospective des conséquences à court terme du plan d'équipement 2018-2021 sur la réduction inévitable de la couverture opérationnelle

L'incapacité à renouveler 5 engins lourds au travers du plan 2018 – 2021 s'accompagne nécessairement d'une réduction de parc. Les travaux menés en interne conduisent dans les 3 prochaines années à programmer :

- la suppression « sèche » de 1 CCFM ;
- la suppression « sèche » de 1 CCGC et 1 CCI ;
- la suppression de 2 FPT et d'un CCF, par l'affectation d'un engin polyvalent à la place de deux engins incendie dans les CIS à faible activité dans ce domaine.

La conséquence opérationnelle directe de cette diminution de parc consiste en une réduction de capacité de réponse pour les événements exceptionnels : tempêtes, inondations... Par ailleurs, ces mesures imposent :

- le développement d'une nouvelle tactique de renfort en porteurs d'eau (actuellement à l'étude) ;
- une nécessaire réévaluation de nos capacités de projection en colonne mobile de secours ;

De plus, ce plan d'équipement permet de rajeunir significativement le parc des VSAV.

Enfin, ce plan 2018-2021 est susceptible d'évolutions selon les propositions issues des prochains travaux menés dans le cadre du SDACR.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- de valider la proposition de plan d'équipement 2018-2021 :

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018

> 3,5T	COUT €TTC	2,018	2,019	2,020	2,021	2,022	2,023
CCFu	220,000	2	1	1	4	2	1
CCGC	250,000		0				
CCI	250,000		0				
CDHR							
EPS	510,000			1		1	
FPT	252,000	1	1	1	0	0	2
FPTL	200,000				1		
FPTLHR	210,000		0	0			
VAL						0	
VSR	200,000						1
TOTAL			2	3	5	3	4
	€ TTC	761,200	497,200	1,058,200	1,100,000	1,001,000	994,400

< 3,5T	COUT €TTC	2,018	2,019	2,020	2,021	2,022	2,023
VL	16,000	8	4	5	2	8	0
VLHR	40,000		1				
VSAV	81,000	5	8	4	4	4	4
VTP	20,000	2	5				4
VTPU	27,000	4	3				2
TOTAL							
	€ TTC	749,100	1,026,300	444,400	391,600	497,200	503,800
	€ TTC	1,510,300	1,523,500	1,502,600	1,491,600	1,498,200	1,498,200

➤ la réduction du parc suivante :

- 1 CCGC ;
- 1 CCI ;
- 2 FPT ;
- 2 CCF.

Document signé électroniquement par
le président du Conseil d'Administration,
Michel BENOIT

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Date de publication : 29/03/2018

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/03/2018